LES ATELIERS DE LA VILLE EN BOIS
Lieu de croisements artistiques

APPEL À PROJETS LA RAMPE#6 - 2023
« RÉSIDENCE, OUVERTURE AU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT »

CONTEXTE

L'association de la Ville en Bois, créée en 2013, a pour but de favoriser le développement d'activités culturelles, artistiques et manuelles pluridisciplinaires sur le territoire nantais, en Bretagne, et au delà ; de soutenir la création et d'encourager la professionnalisation des artistes. Ayant pris ses quartiers dans les anciens locaux d'une usine de produits alimentaires, l'association agit comme ateliers d'artistes mais entend développer une programmation d'événements artistiques et culturels.

Bénéficiant d'un vaste espace, à la fois de création et de diffusion, l'association a souhaité offrir à un artiste ou à un collectif d'artistes, sur appel à projet, une résidence de création laquelle sera ponctuée d'un temps d'ouverture pendant la résidence et d'un temps de monstration.

LA RAMPE permet à un artiste ou à un collectif de se voir octroyer :

— la mise à disposition d'un espace à titre gratuit sur une période de 3 semaines - 1 mois en fonction de ses besoins (comprenant résidence de travail, montage, ouverture public et démontage)
— un accompagnement sur l'organisation et la communication des temps publics
— une bourse de création artistique de 1200€
— une enveloppe d'achat de matériel/déplacements de 1000€
— une rémunération à hauteur de 300€ pour la réalisation d'une intervention artistique à destination d'un public (ex : atelier de pratique artistique, temps de médiation autour de la résidence, la forme proposée restant libre)

ÉLIGIBILITÉ ET DATES CLÉS

Date limite de dépôt : dimanche 21 mai 2023 à minuit
Date d'attribution : début juin 2023
Programmation : du 1er au septembre au 1er octobre 2023
À qui s'adresse-t-il ? 1 collectif d'artistes (minimum 2 personnes) émergent.s grand-ouest sans discrimination de sexe ou d'âge ayant une démarche professionnelle dans le domaine des arts visuels.
Types de projets éligibles : Résidence + présentation (exposition, médiation auprès des publics, etc.). La faisabilité technique du projet devra s'adapter au caractère brut de l'espace mis à disposition.

ESPACES DISPONIBLES



La halle de l'entrepôt
Surface : 90 m2 (10m x 8,80m)
Hauteur sous plafond : hauteur murs 3,04m + point culminant verrière à 5,60m
Porte coulissante avec une ouverture de 2,20m donnant sur l'extérieur
Nombres de murs d'accroches possibles avec cimaises : 2
3 murs béton blanc
1 mur contreplaqué blanc
Revêtement béton gris au sol
3 branchements électriques 220 V



et
La salle des expéditions
Surface : 40 m2 (6m x 6,5m)
Hauteur sous plafond : 2,64m
Rampe d'accès et marches
Nombres de murs d'accroches possibles avec cimaises : 0
2 murs contreplaqué blanc
1 mur béton blanc
Revêtement béton gris au sol

COMMENT DÉPOSER SA CANDIDATURE ?

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email à l'adresse suivante : programmationveb@gmail.com avec comme objet "NOM - LARAMPE6CANDIDATURE" et doivent comprendre la fiche dûment remplie, ainsi que tout document susceptible d'éclairer le choix du jury.

LES ATELIERS DE LA VILLE EN BOIS
Lieu de croisements artistiques

APPEL À PROJETS LA RAMPE#6 - 2023
« RÉSIDENCE, OUVERTURE AU PUBLIC ET ACCOMPAGNEMENT »

COORDONNEES :

Nom :

Prénom :

Collectif ou association :

Adresse mail :

Adresse postale :

Téléphone :

PROJET ARTISTIQUE :

Décrivez le projet que vous souhaitez réaliser (2 pages maximum)

Biographie du/des artistes du projet (150 mots maximum par bio)

Liens Internet, dossier et références si pertinent.

Autres engagements de résidence et/ou diffusion concernant ce projet pour la saison 2023-2024 si existant :

Temps de résidence souhaité (créneau disponible du 1er septembre au 1er octobre 2023) :

Fiche technique et besoins préliminaires :